

ANNECY, LE VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Conseil départemental a organisé une remise de prix pour les jeunes placés diplômés

Chiffres clés :

Sur les **3 900** enfants relevant de l'ASE en Haute Savoie :

- **1 530 sont placés (40%)**, les autres sont suivis en mesure d'aide à domicile, en alternative au placement ou en accueil mère enfant.

- Sur l'ensemble des enfants placés, **420** sont des mineurs non accompagnés, engagés à plus de **80% dans des projets de formations diverses**,

- **220** enfants sont placés en famille d'accueil.

Le Conseil départemental, chef de file de l'action sociale, fait de la protection de l'enfance une priorité afin de garantir aux **3 900** enfants confiés au Département un cadre de vie sécurisant et serein. Parmi les mineurs et les jeunes majeurs placés, certains obtiennent un diplôme qui vient récompenser leur travail et leur assiduité scolaire. Afin de les féliciter et de leur témoigner le soutien du Conseil départemental, une cérémonie de remise de prix a été organisée jeudi 14 novembre à Eteaux, en présence de **Chrystelle Beurrier, Vice-présidente déléguée à l'enfance, la famille et l'insertion, Agnès Gay, Présidente de la Commission enfance, famille, insertion, David Ratsimba, Conseiller départemental de la Roche-sur-Foron et Maire d'Eteaux, ainsi que de nombreux Conseillers départementaux. 28 jeunes étaient présents, sur les 91 diplômés post bac, dont 54 avec mention.**

A travers cette remise de prix, le Conseil départemental tenait à valoriser et témoigner sa reconnaissance envers ces jeunes dont le parcours a souvent été difficile. Sur les 91 diplômes obtenus, **70 étaient des CAP, 19 des BAC, 1 BTS et 1 licence. 37 jeunes ont été formés en voie directe et 54 en alternance. Cette cérémonie était également l'occasion d'échanger avec les équipes féminines et masculines du Rugby Club Savoie Rumilly sur les valeurs du sport.**

En matière de placement, différentes orientations sont définies :

- La diversification de l'offre d'accueil, pour s'adapter aux profils des enfants accueillis avec la création de micro-collectifs pour les situations les plus complexes, la réduction de la taille des groupes pris en charge, la réflexion autour d'un meilleur accueil des fratries, ainsi que l'amélioration du maillage territorial de l'offre en établissement ;
- La consolidation de l'offre en accueil familial, grâce à un plan ambitieux de recrutement et d'accompagnement des assistants familiaux. Ainsi, fin 2024, le Conseil départemental compte 186 assistants familiaux contre 179 en 2023 ;
- Le développement de mesures alternatives aux placements avec la diversification des modalités d'intervention renforcées à domicile ;
- La prise en compte de la parole des enfants placés pour améliorer les pratiques ;
- La sécurisation du parcours des enfants placés, en leur proposant un statut juridique adapté à leur situation : mise en place de la CESSEC (commission d'évaluation du statut des enfants confiés) ;
- Le renforcement de la préparation à l'autonomie afin de lutter contre les sorties sèches après la majorité ;
- Le contrôle de la prise en charge des établissements par la mise en place d'une cellule chargée du suivi, de l'accompagnement et de l'inspection.

En 2024, le Conseil départemental consacre **147 M€ à sa politique enfance famille, soit 18 M€ supplémentaires depuis deux ans.**

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse